Adresse Postale.

2 mensajes

Pampero y Yo <jakunai0013@gmail.com> lun., 25 nov. 2024 a las 21:44
Para: psp-ccas@ville-sete.fr, ccas@port-vendres.com

Mme, Mr.: Suite a ma situation de victime de réduction en esclavage, donc victime de délits graves, souferts aussi a la ville de Sète, dont les plus graves: sequestration (art 224-1, -4), violation de domicile (art 226-4), detournement de navire (art 224-6 etc), et tout ça entant que condamné a la mendicité (mes droits économiques bloqués depuis des années, par art de sorcellerie, par les infiltrés de l'Intérieur (ministère), et meme pour des "assistants sociaux", j'ai sorti du set (ça tourne, chez vous...) pour venir m'installer avec mon navire-domicile sur Port Vendres, sans acteurs-arnaqueurs faisant la opera (l'œuvre) de Saturne (ça tourne!) , en bande organisée international contre les Droits de l'Homme... Veuillez annuler ma domiciliation postal, en communicant au CCAS de Port Vendres le fait et en m'envoyant les courriers qu'il puisse avoir.

Commandant Sánchez Santos Jagoba Unai, Capitain de Navire Pampero-BA, a Port Vendres, le 25 Novembre 2024

Pampero y Yo <jakunai0013@gmail.com> jue., 26 dic. 2024 a las 0:58
Para: Police.municipale@port-vendres.com, ccas@port-vendres.com

A qui puisse intéresser :
Encore? Le Delit de réduction en esclavage, tel que défini par le Code Pénal (Art. 224-1.A), et celui de discrimination (Art. 225-1), sont des Délits graves, punis avec beaucoup d'années de réclusion criminelle.
J'ajouterai ces derniers dans mes plaintes, avec les outres délits soufferts par moi, et commises en bande organisée ("bah oui, il fallait pas nous prendre pour des cons...", vous diront les juges), lesquels sont aussi bien publiées sur https://archive.org/details/@jakunai
Ce n'est pas que harcellement moral, étant des agents publiques (même la "dame" du CCAS), et dans l'exercice de ses fonctions...
[El texto citado está oculto]